

Interview réalisée par Marie-Martine Buckens

Le futur régime climatique pourrait faire la bonne fortune de l'Afrique

*Les compensations que les pays pauvres du Sud sont en droit de réclamer aux pays industrialisés responsables de l'augmentation des gaz à effet de serre leur permettraient de mettre en place une économie énergétique libre de carbone. A condition, prévient **Youba Sokona**, que les résultats des négociations sur le climat qui se tiendront à Copenhague en décembre soient équitables.*



Youba Sokona. © oss

Youba Sokona sait de quoi il parle. Cet ingénieur, autrefois professeur à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bamako au Mali, est régulièrement sollicité pour faire partie de groupes de réflexions stratégiques au sein des organisations internationales et des Secrétariats des Conventions sur le climat, la biodiversité ou la lutte contre la désertification. Tout en assurant, depuis 2004, la direction de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS – www.oss-online.org). Interview.

A Copenhague, les pays du Sud devront s'assurer que les pays industrialisés reconnaissent la "dette" climatique qu'ils ont vis-à-vis d'eux. Pensez-vous, au vu des négociations, qu'ils y parviendront ?

D'une certaine manière oui. C'est un acquis. Même s'il y a encore des pays industrialisés qui remettent en cause l'historique de l'ac-

cumulation des gaz à effet de serre (GES). En revanche, il y a des difficultés à amener les grands pays en développement à prendre des engagements chiffrés, ces pays émergents comme l'Inde, la Chine, le Brésil ou l'Afrique du Sud. Et puis, bien sûr, il y a la position des Etats-Unis qui pose encore problème.

Quoiqu'il en soit, on n'a pas deux solutions au problème du changement climatique : il faut réduire de manière drastique les GES. L'adaptation n'est pas une solution, elle n'est là que pour aider. Or, actuellement, tout ce qu'on propose ne va pas dans le sens d'une diminution. Prenez le cas du mécanisme de développement propre (MDP), qui permet aux industriels du Nord qui investissent dans la réhabilitation énergétique de projets dans les pays du Sud de gagner des crédits carbone : cela n'est pas une solution. Cela leur permet uniquement de gagner du

temps. En outre tous ces mécanismes ne représentent pas grand-chose en terme de réduction des gaz à effet de serre. Que ce soit le MDP, ou encore la bourse de CO2, le protocole de Kyoto n'a pas permis de juguler les émissions. Au contraire, ces dernières ont augmenté.

Il faudrait, selon les estimations, qu'on arrive à réduire, en 2030, les émissions de GES de 80% par rapport aux émissions de 1990. Cette date de référence est importante, car certains pays avancent des réductions sans faire référence à une année.

Mais pour les pays du Sud, les ACP en particulier, que convient-il de faire ?

S'agissant des ACP, ce qui est fondamentalement important, puisque ces pays n'ont pas participé à l'augmentation des GES, c'est la mise en place de mécanismes per-



^ Terre argileuse asséchée dans la région de Zinguinchor, Sénégal. © Reporters

Inondations au Mozambique. © Reporters

mettant de s'adapter. Or, structurellement, il est difficile de faire la différence entre les mesures d'adaptation et les mesures en faveur du développement. Pourtant, cette différenciation est importante.

Les pays industrialisés se sont engagés à consacrer 0,7% de leur PIB au développement. Il faudrait s'assurer que cet engagement puisse être transparent et qu'il ne constitue pas un fourre-tout de mesures en faveur tant du développement que de l'adaptation.

Il faudrait donc un financement additionnel, à condition que les pays ACP fassent une évaluation correcte de ce qu'ils doivent mettre en œuvre à court, moyen et long terme.

Pour l'heure, aucune analyse sérieuse n'a été faite qui permettrait d'évaluer, par pays, les besoins nécessaires pour faire face à ces



Inondations à Kliptown en Afrique du Sud, 1970. © Drum Social Histories/Africa Media Online

changements. Des analyses qui se feraient à trois horizons différents : au court terme, la mise en place d'institutions, de procédures permettant de revoir les stratégies nationales et d'y inclure la donne climatique ; à moyen terme, c'est-à-dire d'ici cinq ans, évaluer les ressources financières nécessaires. Ensuite, chiffrer les mesures nécessaires de 10 à 20 ans et les intégrer dans les stratégies nationales sectorielles.

Il y a eu beaucoup d'effets d'annonce concernant le climat et le développement. Il s'ensuit un déficit de confiance des pays en développement vis-à-vis des pays industrialisés. C'est quelque chose qu'il faut à tout prix éviter.

Pensez-vous que les pays du Sud, singulièrement africains, sont bien préparés pour les négociations de Copenhague ?

Malheureusement, les pays africains se réveillent quand il est trop tard. Plusieurs organisations régionales ont demandé notre avis, mais bien tard. Il n'empêche. À côté des MDP dont il faut absolument réviser le mécanisme, l'important est de se concentrer sur le Fonds d'adaptation qui a été mis en place et dont le Conseil va se réunir à Bonn, avant la conférence de Copenhague, afin d'établir les critères de ce fonds. Il faudra être vigilant afin que les mécanismes répondent à nos besoins.

Ceci dit, vous pensez que l'Afrique jouit d'un avantage certain : elle n'a pas à convertir une économie non durable qu'elle ne possède pas...

Nous jouissons d'un avantage : nos infrastructures de base ne sont pas en place. Profitons-en pour les inscrire dans un

modèle durable, économe ou libre même de carbone. Il s'agit de défendre ce projet. La question est : avons-nous l'opportunité de le faire ? Parfois je me le demande. J'ai l'impression que les pays du Nord n'aiment pas voir l'émergence d'institutions fortes au Sud. Ainsi, depuis des années j'ai défendu l'idée de mettre au point des critères, d'élaborer des outils pour les pays du Sud leur permettant de s'adapter au changement climatique. Avec d'autres scientifiques nous avons même déposé un projet pouvant être cofinancé par l'Europe. Il nous a été répondu que quoique intéressant, le projet n'était pas éligible.

Pour revenir aux MDP, depuis 1998, je me bats pour faire reconnaître que ce mécanisme n'est pas fait pour les pays pauvres. Il devrait être réservé aux pays émergents et aux pays en développement à hauts revenus comme l'Afrique du Sud. Le coût de transaction de ce mécanisme est trop élevé pour des pays pauvres, à fortiori pour les pays les moins avancés (PMA). En aucun cas, ce mécanisme doit être assimilé à un mécanisme dit d'adaptation. Par contre, on peut imaginer un fonds global pour l'environnement qui soit mis au service du développement durable des pays pauvres pour les aider à mettre en place une économie décarbonisée. In fine, on peut se poser la question : comment atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sans émettre de gaz à effet de serre ?

Mots-clés

Youba Sokona ; climat ; MDP ; fonds d'adaptation ; Copenhague ; ACP ; Afrique.